




Municipalité de Saint-Félix-d'Otis
TOUT
naturel

POSTULEZ DÈS MAINTENANT!

**LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE
UN(E) ANIMATEUR(TRICE) POUR
LE CAMP DE JOUR**

- Horaire de travail et conditions avantageuses

Envoyez votre cv à municipalite@st-felix-dotis.qc.ca
Autres postes disponibles : voir à la page 3

À vos agendas

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 1er mai 2023** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La Fabrique Saint-Félix Michel Gagnon, président	Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h 418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
FADOQ —Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	418 306-5728 418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)
Bénévoles de Saint-Félix-d’Otis Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
Bibliothèque municipale	418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d’Otis
Comité des loisirs Martin Côté, président	418 718-0605
Chalet des loisirs Inscription au Gym d’entraînement	418 544-1705 ou 418 544-5543 poste 2208
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	418 544-0056
Sûreté du Québec (plainte ou demande d’assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d’un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain
<i>La date de tombée du prochain numéro de l’Otissien est le vendredi 5 mai à 12 h.</i>	

L’écocentre de la municipalité est ouvert en semaine seulement.

Les utilisateurs doivent appeler au bureau de la municipalité pour emprunter les clés.

Il est important de respecter la vocation de ce service en déposant les rebus dans les bons conteneurs et en laissant les lieux propres.



OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ

Plusieurs postes sont disponibles à Saint-Félix-d'Otis pour la saison estivale à venir!

- * **Manceuvre** en aménagement, en plantation et en entretien
- * **Préposé(e) au lave-bateau**
- * **Animateur(trice) du camp de jour**

Vous êtes intéressé(e)s à occuper l'un de ces postes? Faites parvenir votre curriculum vitae à la municipalité par la poste au 455, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0 ou par courriel à municipalite@st-felix-dotis.qc.ca dès maintenant.

- * Le camping municipal est également à la recherche d'un **sauveteur plage**. Envoyez votre candidature par courriel à info@campingstfelixdotis.com

Rappels municipaux

Numéro civique

Nous avons constaté que de nombreuses résidences ne possédaient pas de numéro civique ou que ces derniers n'étaient pas facilement visibles d'une voie de circulation. Le règlement de construction prévoit que tout bâtiment principal situé dans les limites de la municipalité doit être muni d'un numéro civique, mais le plus important est qu'il s'agit d'une question de sécurité. Pour les services d'urgence, chaque minute compte, c'est pourquoi il est important qu'ils puissent localiser l'emplacement où ils doivent intervenir dans les plus brefs délais. Il vous est possible de placer vos numéros sur la façade du bâtiment principal, sur un bâtiment accessoire ou bien un élément décoratif, afin qu'il soit visible et lisible idéalement dans les 2 sens de la voie de circulation.

Garages de toile

La réglementation municipale autorise la présence des garages de toile (communément appelés « abris tempo ») sur les terrains du 15 octobre au 15 mai. Merci d'effectuer le démontage de vos abris d'ici cette date!

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

2020
2025

À la suite de la présentation de la démarche MADA et des objectifs de la politique, nous vous présentons une première partie du plan d'action et des actions prévues, ainsi qu'un petit bilan des réalisations à ce jour. Rappelons que la politique complète peut être consultée sur le site web de la municipalité, et que les conseillers municipaux responsables de ce dossier sont M. Martin Côté et Mme Johanne Bergeron.

PLAN D'ACTION 2020-2025 : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

OBJECTIFS	ACTIONS
1.1 Rendre les lieux publics accessibles universellement	1.1.1 Évaluer l'accessibilité aux diverses infrastructures de la municipalité et corriger les problématiques identifiées, au besoin.
	1.1.2 Aménager l'accès à l'édifice municipal pour les citoyens à mobilité réduite.
1.2 Augmenter la fréquentation de l'espace public par les aînés	1.2.1 Entreprendre une réflexion au sujet de la multifonction des espaces publics et des bâtiments. Mettre en action les stratégies qui découlent de cette réflexion.
	1.2.2 Bonifier et améliorer les aménagements des espaces verts et les parcs déjà existants dans la municipalité.
1.3 Protéger et valoriser le patrimoine bâti, les paysages et l'histoire de la municipalité	1.3.1 Identifier les lieux culturels et patrimoniaux et évaluer leur potentiel de mise en valeur.

RÉALISATIONS : La mise en place du comité de changement de vocation de l'église et son travail investi est une réalisation majeure en lien avec ce plan d'action. Également, la réfection du terrain de tennis, l'aménagement d'un salon extérieur et l'aménagement/amélioration de sentiers pour le transport actif sont au programme pour 2023. Soulignons également que le parc intergénérationnel, réalisé précédemment dans le cadre de la politique MADA, est mentionné dans le [Guide des projets inspirants en aménagement d'espaces publics extérieurs sans obstacles](#) publié par l'Office des personnes handicapées du Québec, que vous pouvez consulter en ligne au www.ophq.gouv.qc.ca/publications/guides-de-loffice.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 1er mai 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 6 392 857.

La dérogation mineure demandée vise à abaisser la marge de recul avant de trois (3) mètres, de permettre la construction d'un bâtiment principal dont la façade formera un angle de plus ou moins 90 degrés par rapport à la ligne de rue et de permettre la construction d'un bâtiment d'une superficie de 11,88 mètres carrés.

Il est proposé par monsieur le conseiller Karl Routhier, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 3 avril 2023

Hélène Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous,

Nous sommes toujours dans la période joyeuse de Pâques jusqu'à la Pentecôte le 28 mai 2023. Nous vous invitons à venir vous joindre à nous le jour des célébrations indiquées ci-dessous.

Dimanche le 16 avril 2023 : Célébration de la parole

Dimanche le 23 avril 2023 : Messe dominicale (Intention pour Mme Magella Gilbert de la part de la FADOQ de St-Félix-d'Otis.)

Dimanche le 30 avril 2023 : Célébration de la Parole

Dimanche le 7 mai 2023 : Célébration de la Parole

Dimanche le 14 mai 2023 : Célébration de la Parole

Faites-nous parvenir vos intentions de messes pour les personnes décédées qui vous tiennent à cœur.

CAPITATION

Vous recevrez sous peu une enveloppe de votre Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis pour la capitation de 2023.

Comme vous le savez, nous formons maintenant une grande Communauté Chrétienne, celle du Bas-Saguenay avec une seule fabrique. Cependant, chacune des communautés est demeurée responsable de ses finances et de son compte de banque. Ce n'est pas un compte conjoint et nous administrons tous les dons que vous nous faites comme dans le passé pour la Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis.

Nous comptons encore sur votre générosité et tous vos dons seront strictement utilisés pour la survie de notre église qui nous tient tous à cœur. Vous pouvez faire vos chèques au nom de la Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis. Merci de votre générosité.

Alain Houde

Ma contribution
paroissiale

*Un battement d'ailes
qui fait la différence*



Donnez s.v.p.



**Communauté
Chrétienne Saint-
Félix D'Otis**

445, Principale
Saint-Félix D'Otis, Qc
G0V 1M0

418-544-1093

Pour PERPÉTUER
l'héritage pastoral
et les valeurs reçues

ACCOMPAGNER
CONSERVER
RASSEMBLER
PARTAGER
AIDER
CÉLÉBRER

À votre bibliothèque ce mois-ci :

HORAIRE D'OUVERTURE

TOUS LES MERCREDIS DE 13 H À 16 H ET DE 18 H À 20 H
LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H À 11 H

**SAMEDI 6 MAI DE 9 H À 11 H : JOUJOUTHÈQUE EN FAMILLE ET
ATELIER PARENT-ENFANT DE PSYCHOMOTRICITÉ**

MERCREDI 12 AVRIL ET 24 MAI À 13 H 30 : HEURE DU CONTE

**LA CARTE DE MEMBRE ET TOUS LES SERVICES SONT GRATUITS,
BIENVENUE À TOUS!**

FRIPERIE

Heures d'ouverture : tous les dimanches de 10 h à 12 h pour le mois d'avril.

Suivez-nous sur notre page Facebook à l'adresse suivante :

www.facebook.com/groups/691939662469265

Aucune limite du nombre de vêtements, le coût de vos achats est à votre discrétion.
Il est important d'apporter de l'argent comptant et vos sacs.

De nouveaux équipements au GYM



Pour information et inscription : 418 544-5543 poste 2208 ou gina.brassard@st-felix-dotis.qc.ca

CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Présentée par le comité consultatif en environnement

Vous pouvez en tout temps consulter la page st-felix-dotis.qc.ca/environnement-et-protection-des-cours-deau/ pour rejoindre les responsables de chacune des associations de lacs et consulter l'information municipale en lien avec la réglementation environnementale.

Chronique paysanne, par les Paysans du Fjord

« Tout vient à point à qui sait attendre ».

La neige qui tombe encore à plein ciel nous brouille la vue sur le fjord. Au moins, la fébrilité ambiante sur la ferme nous rappelle que le printemps est à nos portes!

Nous avons profité de la saison hivernale pour refaire une beauté à notre site Web, pour construire le pont entre la grange et la serre et pour mieux organiser nos espaces de rangement.

Cette semaine, c'est déjà l'implantation de nos premiers semis dans notre serre non chauffée. Avec le retour des beaux jours, nous vous proposons un retour des chroniques paysannes dans le journal local afin de vous tenir informé de l'état de santé de la ferme maraîchère près de chez vous.

Alors voici les GRANDES nouveautés de la saison:

- Alex se joint à notre équipe en tant que coordonnateur végétal, c'est-à-dire, qu'en plus d'être maintenant un actionnaire de la ferme, il fera la gestion de la production des légumes qui se retrouveront dans votre assiette. Kevin, quant à lui, restera en charge des événements, de la transformation et des fameuses pizzas. Jérôme, s'occupera de la coordination et de la gestion des animaux.
- Des poulets s'ajouteront à notre production animale pour vous offrir plus de variétés.

Avis aux jardiniers amateurs ou aguerris:

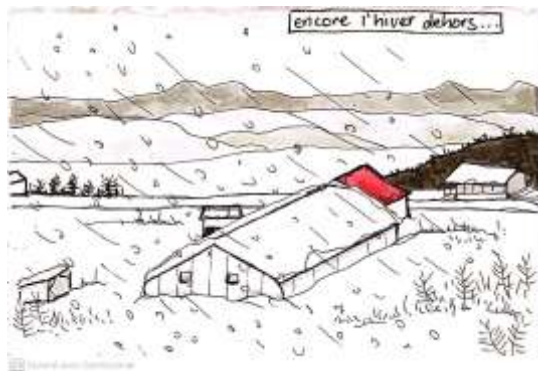
Une vente de plants potagers aura lieu le **10 juin** prochain directement à la ferme. Les détails viendront dans le prochain numéro, restez à l'affût!

Le mois d'avril c'est la continuité de la planification des semis et de nos productions afin de vous offrir les meilleurs produits locaux directement à Saint-Félix. Les réservations sont ouvertes sur notre site Internet!

<https://www.lespaysansdufjord.com/>

On se redonne des nouvelles dans le prochain numéro.

En attendant, bon début de saison et bons semis!



Des nouvelles de votre Comité de développement

**Nos projets avancent bien!
Voici les plus récents développements de nos sous-comités**

Changement de vocation de l'église

Nos objectifs se concrétisent! Nous vous tiendrons informés de ce qui est
fait en cours et à venir

Rencontre avec le conseil de Fabrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Déménagement et réaménagement	<input checked="" type="checkbox"/>
Compte-rendu à la municipalité	<input checked="" type="checkbox"/>	de la chapelle	
Rencontre des organismes de la municipalité	<input checked="" type="checkbox"/>	Positionnement du comité quant au changement de vocation	<input checked="" type="checkbox"/>
Recherche de subventions	<input checked="" type="checkbox"/>	Dévoilement du projet	<input type="checkbox"/>
Rencontre de la population	<input type="checkbox"/>	Campagne de financement	<input type="checkbox"/>

Vous êtes président(e) d'un organisme de la municipalité et n'avez pas reçu votre lettre de convocation au 5 à 7? Contactez-nous pour remédier à la situation!



Aménagement du nouveau parc (Terrain vacant près du RL)

Le jeudi 13 avril, de 16h30 à 18h00

Une rencontre pour la présentation du projet, en collaboration avec Eurêko, se tiendra ce jeudi, au chalet des loisirs ! Lors de cette activité, vous aurez la chance de participer à une table d'échange pour la création du projet!

Collations et boissons chaudes offertes!



Pour nous joindre:

✉ comite.dev.stfelix@gmail.com

📘 @DeveloppementSaintFelixOtis

Activité de Pâques

Dimanche, 16 avril à 13 h
Chalet des loisirs

Tire d'érable (gratuite)



Aires de jeux

Tirage d'un magnifique écureuil
de plus de 4 livres de chez
Choco Accro à la fin de la journée

Un coupon de participation vous sera
remis lors de votre participation aux jeux.

Obtenez un coupon supplémentaire
en coloriant le dessin qui se retrouve dans
l'Otissien et sur les réseaux sociaux.



JOYEUSES PÂQUES



Apportez ce dessin colorié à l'activité de Pâques du 16 avril
pour obtenir un coupon de participation supplémentaire!